

**L'Accompagnant Educatif et Social** réalise des interventions sociales au quotidien visant à accompagner la personne en situation de handicap ou touchée par un manque d'autonomie quelles qu'en soient l'origine ou la nature.

Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrices de son projet de vie.

En lien avec l'entourage de la personne, il accompagne tant dans les actes essentiels de la vie quotidienne que dans les activités de la vie sociale, scolaires et de loisirs

Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte, de la personne vieillissante, et l'accompagne dans sa vie sociale et relationnelle.

Ses interventions d'aide et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile et en établissement.

### Le Métier

### Public concerné, conditions d'accès, prérequis

Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à la formation

Être âgée de 18 ans minimum

Mobilité géographique et moyen de locomotion obligatoire

Adaptation aux horaires spécifiques (soirées, nuits, week-end et jours fériés)

Réussir les tests de sélection

Allègements et dispenses selon le niveau de qualification

### Voie d'accès à la certification

Après un parcours de formation continue

Par contrat d'apprentissage

Par contrat de professionnalisation

Par VAE

### La formation en alternance

Elle se compose de **5 blocs de compétences** pour une durée totale de **567 heures** dont AFGSU 2 :

- **Bloc 1** : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne
- **Bloc 2** : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité
- **Bloc 3** : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne
- **Bloc 4** : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention
- **Bloc 5** : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne
- **AFGSU niveau 2** (Attestation de Formation des Gestes de Secours d'Urgence)

Les possibilités de dispenses ou d'allègement de parcours sont étudiées lors de l'entretien d'inscription.

### Après la formation

#### Accès direct à l'emploi :

- Auprès des structures d'aide à domicile
- Auprès des structures d'accueil collectif

#### Poursuite en formation :

Les AES peuvent poursuivre leur formation et préparer des DE des secteurs social et paramédical, en bénéficiant d'allègements de formation : DE d'aide-soignante, d'auxiliaire de puériculture, de moniteur éducateur, de technicien de l'intervention sociale et familiale.

## Evaluation

Les domaines de formation sont évalués par le biais :

- D'épreuves de contrôle continu organisées par l'organisme de formation : épreuves écrites, épreuves orales, dossiers de pratiques professionnelles, soutenance, ...
- D'évaluation en milieu professionnel par le tuteur de stage
- D'une épreuve écrite finale organisée par la DREETS

## Hébergement/restauration

- Nuitée : 14 euros
- Repas : 5 euros par repas

## Financement (en fonction de votre situation administrative) :

- Employeur,
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation : 15 euros de l'heure (prise en charge par l'OPCO)
- Pour les demandeurs d'emploi : selon les dispositifs Etat, Région, en vigueur.

## Tarifs nous consulter

## Lieu

MFR de Conty : 36, rue du Général Leclerc 80160 CONTY

## Contact

03.22.41.23.09

[mfr.conty@mfr.asso.fr](mailto:mfr.conty@mfr.asso.fr)

<http://www.mfr-conty.fr>



---

**MFR DE CONTY**

36, rue du général leclerc • 80160 Conty • 03 22 41 23 09 • [mfr.conty@mfr.asso.fr](mailto:mfr.conty@mfr.asso.fr) • [www.mfrconty.fr](http://www.mfrconty.fr)

---